

INCENDIE AU PORT

Micab détruit : début des investigations

Les pompiers ont passé la nuit de lundi et une grande partie de la journée d'hier à tenter d'éteindre totalement le feu. Un expert judiciaire s'est rendu sur place, mais la chaleur complique son travail.

Après avoir passé la nuit à arroser les décombres de l'entrepôt Micab, entreprise entièrement détruite par les flammes lundi en début de soirée, une dizaine de pompiers étaient encore sur place hier matin. « Il y a des foyers résiduels sous le bardage, expliquait le capitaine Hervé Hoarau, chef du centre de secours du Port. Ils sont identifiés. On travaille à parfaire l'extinction. »

Le sapeur montrait ainsi le lent travail de ses hommes, qui progressaient prudemment

sous une toiture partiellement effondrée, tentant de refroidir le cœur de l'entrepôt de 4 000 m². « On pénètre, commentait-il, mais pas trop en profondeur pour ne pas exposer les personnels. Les matières plastiques se consomment lentement, il faut surtout surveiller qu'il n'y ait pas de reprise de feu. »

Bruno Siéja, directeur de l'Observatoire réunionnais de l'air (Ora), était également sur place. Pour placer des capteurs tout autour de la zone de combustion. Des capteurs susceptibles

de mesurer la dissémination de l'acide chlorhydrique contenu dans ces plastiques. Un peu tard, reconnaissait-il.

Des millions d'euros de dégâts

« Nous avons quatre stations de surveillance à proximité, expliquait Bruno Siéja. Deux au Port, une à Sainte-Thérèse et une à Cambaie. Elles n'ont rien relevé en terme de dioxyde de soufre, de dioxyde d'azote et de très fines particules. Mais nous ne cherchons pas les autres pol-



Les pompiers ont arrosé l'entrepôt une grande partie de la journée pour éteindre les derniers foyers.

luants, qui sont plus rares. Là, c'était des composés chlorés. »

Et de continuer : « On va faire des prélèvements sur place, mais les résultats ne seront pas connus avant une semaine, au mieux. Les analyses sont faites en Angleterre. »

Côté police, le capitaine Isabelle Le Floch indiquait devoir attendre la sécurisation du site pour faire les premières consta-

tions. Un expert a été nommé, il devra dire si l'origine de l'incendie est accidentelle ou criminelle. L'ouverture d'une information judiciaire dépendra de son rapport. Hier soir, il ne pouvait encore accéder pleinement aux lieux.

Parmi les employés présents aux abords du site hier, quelques-uns s'interrogeaient sur ce départ de feu, alors que

tous les employés étaient partis, et dans une zone où n'étaient pas entreposées des matières inflammables. En attendant le rapport de l'expert, le groupe Ravate, auquel appartient Micab, refusait de s'avancer sur ce terrain. Mais annonçait avoir perdu plusieurs millions d'euros, sans chiffrer plus précisément les dégâts.

R.O.

